

Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel

Formation initiale: Les fondamentaux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

Intégrer à sa pratique professionnelle le repérage et la correction des comportements sexistes et violences sexuelles: Être en mesure d'identifier et de qualifier des VSS au regard de la loi. Identifier des stratégies de prévention et de réaction face aux VSS.

NOTE DE SATISFACTION

→ 2025 : 9,5/10 (29 avis)

PUBLIC

→ Arts vivants
→ Arts visuels

PRÉREQUIS

→ Aucun

OBJECTIFS

→ Savoir identifier et réagir à un comportement sexiste
→ Éviter la propagation de stéréotypes sexistes dans son activité professionnelle
→ Savoir repérer et réagir aux différentes violences sexistes et sexuelles
→ Savoir réorienter vers des partenaires ressources

CONTENU

→ Accueil
→ Présentation du CIDFF 25, tour de table et retour sur les attentes

I. Contexte et état des lieux des Violences Sexistes et Sexuelles

→ Jeu brise-glace des définitions

- Sexe et genre
- Féminisme
- Sexisme; culture du viol
- Égalité et équité
- Stéréotypes sexistes
- Discrimination
- Société patriarcale

→ Caractère systémique des VSS

- Égalité de genre
- Culture du viol
- Société patriarcale et féminisme

→ Le constat des violences faites aux femmes en dates et en chiffres

- L'évolution de la prise en compte des VSS
- Les chiffres actualisés

→ Communication et lutte contre les VSS

- Valeurs inclusives
- Communication épiciène
- Vocabulaire adapté

→ Pause déjeuner libre

II. Définir les violences sexistes et sexuelles au regard de la loi

→ La notion de consentement

- Définition et caractéristiques
- Vers une évolution légale?

→ Le cadre légal des violences sexistes et sexuelles

- Les différentes infractions
- VSS spécifiques au monde du travail

→ Comprendre les stratégies des agresseurs et les contourner

III. Réagir face aux violences sexistes et sexuelles

→ En tant que victime

→ En tant que témoin

→ Une obligation à intervenir

→ Les 5D

→ En milieu festif

- Particularités
- Bonnes pratiques

→ Au travail

- Créer un environnement sûr
- Prévenir
- Faire cesser
- Sanctionner

→ Les partenaires ressources

IV. Test de connaissance et évaluation de la formation

→ Fin de la formation

INTERVENANTE

Édith PROST, juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences.

DURÉE

→ 7h

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

MÉTHODOLOGIE / MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive avec interactions + mises en situation traitées en groupe par les participants.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant-e est invité-e à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto-positionnement peut lui être soumis avant la formation.

Évaluation en cours de formation : échanges, cas pratiques, test d'auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud.

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

À froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participant-e-s).

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à un mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

→ **La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITÉ

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation, etc.). Trouvons ensemble une solution !

Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon
culture-action.org
03 81 41 01 91
Organisme de formation n°432 501 71125
Siret 43181488800068 / APE 8559A